



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

**L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE
RECRUTE**

**un.e assistant.e d'enseignement artistique en dessin-peinture
pour ses cours tous publics et son 1^{er} cycle**

Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ÉSACM) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Clermont-Ferrand. Il reçoit également le soutien de la Fondation d'entreprise Michelin.

Organisée autour de l'option « art », l'ÉSACM prépare au DNA (Bac+3, valant grade de Licence) et au DNSEP (Bac+5, valant grade de Master). L'école accueille 170 étudiant.e.s et dispose d'une équipe de 45 agent.e.s, dont 24 enseignant.e.s. Elle est composée d'une Coopérative de recherche qui accueille 10 résident.es-chercheur.es et au sein de laquelle il est possible d'obtenir un Diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

L'ÉSACM dispose également d'un pôle d'éducation artistique et culturelle et dispense des cours d'arts plastiques tous publics ainsi que des ateliers et des stages préparatoires aux écoles supérieures d'art et de design ([cours tous publics 2020-2021](#)).

L'ÉSACM est membre associé de l'Université Clermont Auvergne, établissement public expérimental.

Missions

Sous l'autorité du/de la directeur.ice, vous assurerez l'enseignement du dessin et de la peinture auprès des personnes inscrites aux cours hebdomadaires tous publics (environ 120 inscrit.es à partir de 16 ans) ainsi qu'auprès des étudiant.es des années 1 et 2 principalement.

En ce qui concerne les cours tous publics, vos missions consisteront à :

- développer une pédagogie en relation avec le dessin et la peinture adaptée à des publics de niveaux différents ;
- animer les sessions de cours et penser des temps de restitution en fin d'année ;
- favoriser les liens entre les cours publics et les différents pôles et partenaires de l'école (La Balise, pôle d'éducation artistique ; cursus supérieur ; Coopérative de recherche ; centres d'art et musée, etc.) ;
- participer à la réflexion collective sur l'évolution de l'offre de formation non-diplômante ;

Pour l'année 2021-2022, les cours hebdomadaires tous publics seront répartis de la manière suivante :

- Approche technique et expressive du dessin (débutant) : mercredi de 17h30 à 19h30 (2h)
- Approche technique et expressive du dessin (confirmé) : mercredi de 19h30 à 21h30 (2h)
- Peinture, la couleur (débutant) : jeudi de 18h30 à 21h30 (3h)
- Dessin d'après modèle vivant (débutant) : vendredi de 17h30 à 19h30 (2h)
- Dessin d'après modèle vivant (confirmé) : vendredi de 19h30 à 21h30 (2h)
- Peinture, la couleur (confirmé) : samedi de 9h30 à 12h30 (3h)

A ces cours s'ajoutent 32 heures d'enseignement du dessin et de la peinture (d'après modèle vivant et autres techniques picturales) principalement aux étudiant.es des années 1 et 2 dont le contenu sera

élaboré en relation avec les professeurs d'enseignement artistique de ces disciplines et réparties sur l'année universitaire 2021-2022 selon un calendrier déterminé au début de chaque semestre.

Profil et compétences

- Avoir une pratique professionnelle en relation avec le dessin ou la peinture.
- Avoir une expérience d'enseignement auprès d'un public amateur et/ou d'étudiant.es en école d'art serait un atout (cours régulier ou workshop).
- Etre titulaire d'un DNA ou d'un DNSEP option Art ou d'un diplôme équivalent dans une autre formation artistique.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des champs théorique et pratique de l'art, du dessin et de la peinture en particulier.

Savoir-faire

- Savoir élaborer un programme pédagogique progressif et innovant auprès du public amateur.
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissage technique et développement d'une intention plastique.
- Capacité à animer un groupe et à le mobiliser sur un projet.
- Savoir travailler avec différents publics (âge, diversité culturelle et sociale).
- Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement.

Savoir-être

- Avoir le sens des relations humaines et du service public.
- Avoir le sens de l'écoute et être force de proposition.
- Faire preuve de dynamisme et d'engagement.
- Savoir travailler en équipe.

Contraintes

- Disponibilité trois soirées par semaine et samedi matin (voir grille hebdomadaire de cours indiquée plus haut).
- Participation aux réunions pédagogiques, au jury de l'examen d'entrée, à la présentation de l'offre de cours tous publics lors d'un forum, et à certaines manifestations organisées par l'école.

Renseignements liés au poste

Cadre d'emploi : Assistant.e d'enseignement artistique (emploi de catégorie B).

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle.

Temps non complet : 75 % (15 h hebdomadaires).

Rémunération statutaire.

Poste à pourvoir en octobre 2021.

Candidature

Le dossier comprendra une lettre de motivation et un CV, et doit être adressé par courriel à recrutement@esacm.fr au plus tard le 22 août 2021. Vous pouvez également utiliser cette adresse e-mail pour toute demande de renseignement complémentaire.

Les candidat.es présélectionné.es seront convoqué.es à un entretien entre le 2 et le 11 septembre 2021.